

J'ai éprouvé la même difficulté dans l'exercice de ma profession d'avocat.

Je crois que M. Wagar possède les qualités requises pour cette position. Cependant, lorsque nous avons discuté cette question, j'avais l'impression, je l'avoue franchement, que nous changions le titre tout simplement, et non pas que nous abolissions une position, ce qui n'est pas du tout la même chose. Je ne prétendrai pas un seul instant que nous devrions abolir la position mentionnée dans le rapport, et si j'avais su que le premier paragraphe du rapport lorsqu'il fut préparé plus tard eût été conçu de cette façon, je n'aurais pas voté en sa faveur. J'aurais essayé d'obtenir un secrétariat pour M. Wagar ou quelque autre personne compétente.

L'honorable M. KING: Mon honorable leader (l'honorable M. Dandurand) a convenu, je crois, que si tel est le désir des membres de la Chambre, une position de cette nature devrait être créée. Il y a de plus la question de M. Wagar. Je ne puis insister sur sa nomination, mais je demande que le Sénat, et non la Commission du service civil ait voix au chapitre dans le choix d'un fonctionnaire pour ce poste.

L'honorable M. POPE: Très bien! très bien!

L'honorable M. KING: Ce ne devrait pas être quelque sous-ministre qui peut opérer des destitutions dans la réorganisation de départements. Cette position sera importante pour nous.

L'honorable M. POPE: Elle nous concerne.

L'honorable M. KING: Il n'y a pas de raison pour laquelle le comité chargé de ces questions n'aurait pas son mot à dire, ou ne ferait pas une recommandation à la Chambre l'an prochain. Ne serait-ce pas juste, je le demande à mon honorable leader?

L'honorable M. DANDURAND: Me permettriez-vous d'être entendu par le comité, afin que je fasse rapport au Gouvernement, qui devra payer?

L'honorable M. KING: Certainement.

L'honorable M. POPE: Dois-je comprendre alors que notre travail au comité est annulé; que ce que nous y avons fait ne compte pas; que c'est vous qui conduisez; que vous êtes le maître?

L'honorable M. KING: Il l'est.

L'honorable M. POPE: Que vous êtes le chef sans jugement?

L'honorable M. KING: Je crois, sénateur, qu'il vaut aussi bien laisser la question telle qu'elle a été exposée.

Le très honorable M. GRAHAM: Nous sommes la Chambre sans argent.

L'honorable M. DANDURAND: Nous sommes saisis d'un rapport du comité. Nous le discutons.

L'honorable M. POPE: Vraiment?

L'honorable M. DANDURAND: J'appellerai l'attention de mon honorable ami sur certains aspects de la question dont n'ont pas eu connaissance les membres du comité. Nous venons d'entendre un honorable collègue (l'honorable M. Marcotte) dire qu'il n'aurait pas voté pour le rapport s'il eût su sous quelle forme il serait présenté. Je ferai observer à mon honorable ami de la gauche (l'honorable M. Pope) que même si la résolution était adoptée, il faudrait nous adresser à la Commission du service civil, et celle-ci devrait se consulter avec l'honorable Président du Sénat et son sous-ministre, le greffier de cette Chambre. Dans ces conditions, je me demande si ce nouveau classement serait fait.

L'honorable M. POPE: Non. Je pensais que ce comité était nommé à quelque fin déterminée, ou j'eusse refusé d'en être membre. Je ne croyais pas que le Président, le sous-ministre, ou quelque autre, eussent quelque chose à faire à ce sujet, à moins de faire partie du comité. Je supposais que les décisions de ce comité étaient finales, car je ne me serais pas donné la peine, autrement, d'assister à la séance.

Nul de mes collègues ne connaît M. Wagar aussi bien que moi. Je sais quelles sont ses capacités et son affabilité. Il est digne de confiance. On ne pourrait trouver aucun homme plus compétent. Je le connais depuis qu'il est venu ici, pour la première fois, de la région de la Rivière-de-la-Paix, où il cultivait le sol, afin d'obtenir un chemin de fer pour ce territoire. Il est habile, affable, et possède les qualités requises. Je l'ai donc appuyé au comité.

Je croyais faire partie d'un comité qui avait son mot à dire; autrement, je ne me serais pas donné la peine d'assister à ses séances.

(La motion est rejetée: pour, 12; contre, 13.)

#### COMITÉ DE LA BANQUE ET DU COMMERCE

Le très honorable M. GRAHAM: Honorables membres, je désire simplement informer la Chambre qu'un peu plus tôt dans la soirée nous avons cru que le comité de la banque et du commerce pourrait se réunir ce soir. Je pense qu'un avis a été donné à cet effet. Cependant, comme le Sénat siégeait, le comité ne pouvait se réunir, et je prie les honorables membres de ce comité de consi-